

LA FORMATION DU PSYCHANALYSTE AUJOURD'HUI ¹

Marie-Jeanne SEGERS

(35) La formation des psychanalystes aujourd'hui a quelques leçons à tirer de l'histoire de la psychanalyse. A Bernfeld, qui lui demandait s'il était souhaitable qu'il entreprenne une analyse didactique avant de commencer à pratiquer l'analyse, Freud répondit : « *C'est absurde. Allez-y. Vous allez certainement avoir des difficultés. On verra à ce moment-là ce qu'on peut faire pour vous tirer d'embarras* »². Nous sommes loin d'une telle évidence et d'une telle simplicité : Freud lui-même conduisait les analyses des analystes praticiens et d'autres qui étaient intéressés professionnellement à la psychanalyse. 1923 constitue à l'égard de cette situation, une année décisive : on annonce le cancer de Freud ; on croit qu'il va mourir. Quelques mois plus tard, on apprend que son cancer est maîtrisable et Freud que l'on croyait déjà mort, ressuscite. Mais la question de la mort du maître est dorénavant présente et, avec elle, celle de l'héritage de la psychanalyse, de sa transmission, celle de l'enseignement de la psychanalyse et de la formation des psychanalystes.

C'est ainsi qu'à la fin de 1923, la Commission d'enseignement de la Société de Berlin prend la décision de réglementer ses activités. La commission offre un programme d'enseignement complet et impose les conditions suivantes :

- (36) La commission admet ou rejette irrévocablement le candidat selon l'impression reçue au cours de trois entretiens successifs ;
 - Le candidat doit d'abord subir une première analyse personnelle ;
 - Il appartient à la commission de désigner le didacticien ;
-

1 Journée du 16 octobre 1993

2 Cité par M. SAFOUAN dont nous nous inspirons pour ce retour sur l'histoire de la formation des psychanalystes dans Jacques Lacan et la question des analystes, Paris, Seuil, 1983, p.15

-Sur le conseil du didacticien, la commission décide du moment où l'analyse peut être considérée comme suffisamment avancée pour permettre au candidat de participer aux étapes ultérieures de la formation ;

-La commission décide quand l'analyse peut être considérée comme finie ;

-Le candidat doit s'engager par écrit à ne pas s'appeler analyste avant son admission formelle à la Société.

Cette proposition inouïe dans le monde analytique de l'époque a été saluée par certains comme la solution au problème, tandis que d'autres restèrent sceptiques. Toujours est-il que l'adhésion l'a emporté.

On peut supposer que l'institutionnalisation de la psychanalyse faite dans de telles circonstances était de la part de ceux qui l'ont ainsi promue un *acting out*³, celui qui identifiait leur désir à une défense, celle qui consiste à interdire à tous et à chacun une certaine idée de la jouissance que « promettrait » la place du maître. Le témoignage de Bernfeld indique que, dans la perspective de la perte de Freud, certains analystes étaient devenus extrêmement angoissés. Ils voulaient établir un barrage à l'hétérodoxie et protéger l'orthodoxie. Ils ont dès lors opté pour une sélection rigide, une formation coercitive et autoritaire : ils punissaient peut-être leurs élèves pour leur propre ambition.

L'institutionnalisation de la psychanalyse peut ainsi être le résultat d'une convergence dans le refoulement ; nul doute que la psychanalyse en sorte réduite, dénaturée. Avec la socialisation de la psychanalyse, son intégration sociale, celle-ci s'enfonce dans la complicité même sur laquelle repose le lien social et elle se comporte alors comme si la psychanalyse n'avait jamais existé. Les Berlinoises convertirent en obligation ce qui était un choix ; la formation du psychanalyste devient une opération de police. Le fonctionnement est devenu purement hiérarchique, on peut en voir pour preuve l'ignorance du sens de la psychanalyse didactique attestée par la divergence d'avis des didacticiens de l'époque.

Comme le fait remarquer Balint⁴, les experts (didacticiens) avaient une répugnance toute particulière à mettre leurs connaissances par écrit, alors qu'ils étaient par ailleurs des écrivains prolixes et en outre particulièrement dogmatiques

3 Selon l'expression de M. SAFOUAN, ibidem, p.20

4 "On the psychoanalytic training system", in Primary Love and Psychoanalytic Technique, Londres, Tavistock Publication, 1952

–(38) en ce qui concerne les analyses de contrôles notamment. Il y a là, estime Balint, une inhibition sélective et donc un symptôme. L'ignorance, faute de s'avouer, se donne pour un savoir ésotérique et trouve sa compensation dans le dogmatisme : cette interprétation par Safouan d'une situation qui remonte aux années 50 doit nous rester en mémoire pour analyser des situations plus récentes.

Institution et psychanalyse

Participer à une institution ou être membre d'une association de psychanalystes, suppose que l'on partage l'adhésion à une vérité, plus exactement que l'on ait en commun un certain rapport à la vérité. Sur la voie du rapport à la vérité, on rencontre la croyance et le dogme. Ceux-ci sont ainsi commentés par Safouan⁵. La *croyance* avoue une incertitude dans la certitude qu'elle veut exprimer : la parole qui l'exprime traduit l'expérience d'un sujet qui dépend de l'objet ainsi posé, par une assertion dont il dépend à son tour. Le *dogme* est un acte de langage d'un autre ordre : le sujet qui pose l'objet dans son assertion dogmatique, nie en même temps toute dépendance par rapport à cette assertion. Le dogme est une vérité qui réclame sa reconnaissance comme telle ; elle apparaît dans un texte où le sujet s'efface comme sujet de l'énonciation, pour se présenter comme simple bouche énonçant le texte. Safouan poursuit : « (f) si l'on admet que le "refoulement" est l'opération selon laquelle le sujet s'efface comme sujet sachant ce dont il s'agit, il nous sera loisible de dire qu'une institution fondée sur un dogme est le refoulement en personne »⁶.

C'est précisément ce qui se passe à l'IPA. Le président et le Conseil de l'Association Psychanalytique Internationale (IPA) ont le pouvoir d'agir au nom de l'association, de l'administrer et de promouvoir ses objectifs. Leur pouvoir est considérable ; il va jusqu'au retrait du titre de membre. Dès lors, un voile de secret apparaît quant à la poursuite par un analyste de son analyse ou l'interruption de celle-ci, comme si la connaissance complète des faits avait pour effet de faire apparaître des admissions suspectes d'inadéquation.

La structure administrative de l'IPA rappelle le modèle bureaucratique décrit par Max Weber : organisation des emplois en une hiérarchie ; stratification de la hiérarchie représentant des compétences légales clairement définies ; recrutement par voie contractuelle libre ; basée sur les qualifications des candidats et un système de promotion ; aboutissement à une « carrière » ; centralisation maximale des décisions, (38) etc. Jérémie Bentham a donné forme aux premières expressions d'une telle bureaucratie avec une théorie qui englobe des éléments démocratiques,

libéraux et des éléments autoritaires, éléments contradictoires qui trouvent leurs racines communes « *dans la seule structure théorique de l'individualisme, et dans*

l'acceptation de l'individualisme comme une interprétation exacte du monde»⁷. C'est Hobbes qui exprime la plus exemplaire théorie politique moderne. Cette théorie pose comme seul élément initial l'individu ; l'individu défini par sa volonté et c'est une volonté profondément égoïste, dont il résulte qu'en l'absence d'un souverain qui impose ses commandements, les hommes ne sauraient en aucun cas créer une loi, ni produire un ordre social. Il en va tout autrement dans le mythe freudien de la horde primitive où l'ordre de la loi s'enracine dans le meurtre du souverain. Ces deux conceptions reposant sur l'idée d'un « état de nature » doivent être momentanément écartées ; elles supposent un mythe des origines et dans le cas de la horde primitive, celui d'un temps qui précéderait l'apparition de l'ordre symbolique.

On peut cependant retenir que la clef de la compréhension des cogitations interminables de Bentham se trouve dans la remarque de Max Weber, selon laquelle « *le modèle le plus pur de l'exercice de l'autorité légale est celui qui utilise un personnel bureaucratique administratif* ». Or, l'expérience psychanalytique est celle qui permet précisément de toucher du doigt les limites de la logique individualiste et de l'utilitarisme en tant que morale sociale, et des devises légal-rationalistes qui se fondent sur elles.

Dans l'expérience psychanalytique, le bonheur ne constitue pas la fin suprême ; il est tout au plus une référence fragile à la fin que le sujet poursuit à son insu et sur laquelle il s'interroge. Cette fin est *le désir inconscient* ; le désir a des rapports étroits avec une loi aussi universelle que le langage : la prohibition de l'inceste. Le désir inconscient entretient avec cette loi un rapport paradoxal du point de vue de l'ordre légal comme de la morale, puisqu'il précipite parfois le sujet en quête d'une impossible absolue dans le crime, la culpabilité permettant au sujet d'échapper à l'angoisse. « *Là où le sujet cède sur son désir, là on est sûr qu'il y a culpabilité* » proposait Lacan, mais ceci n'assure pas du tout que là où le sujet ne cède pas il n'y a pas de culpabilité. La clinique montre tous les jours des sujets qui ne cèdent pas sur un désir qui les mène tout droit à la ruine ou à la mort.

Dès lors, dans le champ du rapport du désir inconscient à la loi, l'IPA a fait appel à des arrangements dont la seule fonction est de faire semblant. A défaut d'apporter des réponses aux questions posées par la formation des psychanalystes, les règlements « imposent » un parcours type et font de la formation une affaire d'arrangements destinés à faire semblant. Celui qui s'y soumet, en effet, devient l'élève voire le subordonné qui, ayant fait le choix d'un maître, témoignerait d'une (39) démission subjective inscrite dans le réel institutionnel. On se trouverait alors confronté à l'analyse du candidat « normal », celui qui de sa position de sujet ne sait que faire, sauf la marchander.

7 L.J. HUME, *Bentham and Bureaucracy*, Cambridge University Press, 1981

Etre analyste à l'Association freudienne : le témoignage mutuel et partagé sur la psychanalyse

La question demeure donc entière : les « charges » qui sont à assumer par l'Association freudienne sont celles de (1) la formation des psychanalystes dans sa triple perspective du passage didactique (et des questions restées entières malgré la suspension formelle de l'analyse didactique), l'analyse de contrôle et l'enseignement théorique, (2) la sélection des candidats. Le paradoxe quant à lui est le suivant : la psychanalyse semble difficilement compatible avec l'institutionnalisation et d'autre part, sans institutionnalisation, il n'y a pas d'analystes, ni de psychanalyse puisque devenir analyste appelle le concours de plusieurs. Lacan a tenté d'inventer un nouveau mode d'instituer la psychanalyse ; ces propositions se déploient en plusieurs temps, dont on peut situer les étapes de la manière suivante.

1949 : Lacan attribue une responsabilité considérable à l'analyste du candidat⁸, dès le moment où il rédige les statuts de la SPP. « *L'élève, écrit-il, dès lors, est remis entièrement à la tutelle de son psychanalyste, qui l'engage en temps opportun à suivre les cours théoriques et les séminaires indiqués par la Commission, et qui reste seul juge du moment où, l'autorisant à entreprendre lui-même une analyse sous contrôle, il le fait revenir au regard de celle-ci* ». Cette règle reflète ni plus ni moins la *responsabilité de fait* de l'analyste. Lacan la formule clairement dès cette époque mais la commentera ultérieurement en disant notamment que c'est l'analyste qui, comme entendeur, fonde la possibilité pour le sujet qui s'adresse à lui d'être reconnu dans sa parole, parce que c'est de l'auditeur que dépend la réponse à la question « qui parle⁹ ». Cette dernière proposition constitue une propriété du champ de la parole dans le langage, qui se trouve avoir une place particulière pour l'analyste en tant que ce dernier est un « praticien » de la fonction symbolique et qu'il a donc à ce titre intérêt à savoir de quoi il s'agit.

(40) Au regard de la Chose freudienne¹⁰, la responsabilité de l'analyste se situe dans le savoir ignorer ce qu'il sait ou a pu savoir. Il s'agit non pas du devoir d'ignorer, l'ignorance n'a pas besoin d'être érigée en devoir, mais de savoir ignorer ; cette distinction est fondée sur la dénonciation du lien intime qui existe entre le savoir et le pouvoir. La vérité est pour Lacan la Chose même qui parle et se signifie dans la parole. Elle se manifeste comme incongruité, lapsus, calembour,

8 Responsabilité sur laquelle j'insisterai à nouveau aujourd'hui, car elle semble à présent sous-estimée.

9 J.LACAN, *Variante de la cure-type* (1955), in *Ecrits*, Seuil, 1966.

10 J.LACAN, "*La chose freudienne ou sens du retour à Freud en psychanalyse*" (1955), in *Ecrits*, op. cit.

sophisme, feinte, mensonge et, dès lors, tombe du côté du sujet. Ici réside la responsabilité de l'analysant : c'est que la parole s'avère justiciable non pas de l'adéquation à la Chose qui sert traditionnellement à définir la vérité, mais d'une adéquation à la vérité elle-même, à la Chose freudienne, ou à la dette symbolique. Les institutions organisées sous la forme de relations sociales, c'est-à-dire fondées sur le pouvoir, se caractérisent précisément par la méconnaissance de la dimension de la vérité qui « parle ».

1967 – la *Proposition d'octobre*¹¹. Lacan propose qu'un *gradus* soit substitué à la *hiérarchie*. Ce *gradus* est cessé se réaliser au cours de l'analyse didactique, menant de la position subjective de l'analysant à celle de l'analyste. C'est à la même époque qu'apparaît la nécessité d'une restructuration du concept de transfert qui arrache celui-ci au centrage où il se trouvait autour de la personne de l'analyste, ainsi que celle de repenser l'enseignement de la psychanalyse. On trouve ainsi l'idée maîtresse de *transfert de travail*, idée maîtresse de l'*Acte de fondation* de l'Ecole freudienne de Paris¹²; cette idée, censée permettre un enseignement qui ne serait pas une simple accumulation de connaissance sans questionnement, est inséparable de celle de *cartel*. Ce dernier, avec la fonction du *plus un* qui lui est associée, constitue le lieu approprié du transfert de travail et de sa relance, mais aussi l'unité de base d'un mode inédit d'organisation sociale¹³.

La proposition du 9 octobre 1967 est un écrit unique dans la littérature psychanalytique, car il pose la question de la fin de l'analyse didactique – qui n'est pas à confondre avec la question purement technique¹⁴ de la terminaison de l'analyse – et préconise une forme institutionnelle centrée autour de cette question, avec l'expérience de la *passé*. La question de la fin de l'analyse didactique, qui n'a rien à voir avec la terminaison de l'analyse, est étroitement liée par Lacan à la question de l'institution analytique. L'analyse didactique peut donner lieu au désir de répéter cette expérience avec autrui, de reprendre la traduction de l'inconscient avec (41) d'autres sujets. Malheureusement, un statut de prestige s'est à nouveau aussitôt attaché aux fonctions du didacticien malgré le fait que Lacan, inversant les rapports habituellement établis, ait proposé qu'une institution soit une institution analytique parce que des analyses didactiques y ont lieu de fait et, dès lors, la tâche principale de l'institution est d'éclaircir la question de la fin de ces analyses. Ceci

11 *Analytica*, n°8, 1978, pp.1-26

12 Voir l'Annuaire de l'Ecole Freudienne de Paris.

13 La question de l'organisation des cartels doit être mise o l'ordre du jour.

14 Du point de vue de Lacan, la technique au sens de la codification des règles, ne serait qu'une façon d'éviter la question de l'acte analytique en se réfugiant dans le "faire". En effet, la technique psychanalytique n'existe pas.

est exprimé d'une manière exemplaire dans la phrase de la Proposition d'octobre : « *Nous n'instituons que dans le fonctionnement* ». Il s'agit donc d'institutionnaliser l'autonomie dans l'initiative. Pour Lacan, le titre d'AME n'a pas besoin d'être demandé pour être accordé; mais l'octroi de ce titre ne constitue de la part de l'Ecole qu'un témoignage, c'est de l'intéressé lui-même que doit venir la garantie. La valeur et les effets d'une analyse ne se jugent en effet qu'à ce qui se produit dans l'après-coup: il suffit donc de s'adresser à quiconque juge avoir mené ou laissé mener son analyse didactique jusqu'à sa fin, pour en témoigner. La réponse attendue doit particulièrement porter sur le « désir de l'analyste », la « formation » de l'analyste étant une nouvelle « formation de l'inconscient » ; il n'en reste pas moins que ce qui ne peut pas se dire peut, s'il existe, se signifier. Mettre l'accent sur le désir de l'analyste suppose une conception particulière de l'analyse et particulièrement de ces deux moments que sont le commencement, c'est-à-dire le transfert, et la fin de la cure.

Le transfert constitue à la fois le commencement de l'analyse et son « réel » ; il suscite sa propre méconnaissance, voire sa négation systématique et la notion de contre-transfert, inlassablement critiquée par Lacan, est une manière de poser celle du désir de l'analyste. Pour Lacan, le point de départ du transfert gît dans la fiction du *sujet supposé savoir* qui implique dès le départ une « déchéance constituante » de la position de l'analyste, puisque ce dernier ne saurait prétendre « sans malhonnêteté » être ce *sujet supposé savoir* sans bloquer le transfert précisément. Cette fiction ne peut en outre être transférée sur un autre que pour autant que, en cet autre, l'Autre *désire*. Pour le sujet, ce désir doit se manifester comme un x ; il ne pourrait autrement élaborer son interrogation sur la question du désir. L'Autre lui refuse une discrétion angoissante, puisque le sujet y touche à sa perte, mais indispensable pour que s'y fasse reconnaître le désir déjà constitué. Ainsi l'interprétation se borne à restituer au sujet ce qu'il refoule dans le signifiant même où ce refoulé a fait retour par sa bouche : elle stimule la *poïesis* du sujet ou production par lui d'un nouveau signifiant¹⁵.

La fin de l'analyse s'oriente, pour Freud et pour Lacan, vers la même conclusion : la roche de la castration sur laquelle se brise l'analyse pour Freud, mais qui se résout au contraire chez Lacan dans le moment même de son interprétation ; car il en va de la castration comme du sujet supposé savoir : leur caractère imaginaire (42) ne se découvre qu'une fois repérée la racine symbolique de la relation signifiante. C'est donc avec « l'élimination du sujet supposé savoir » que prend fin l'analyse, ce qui n'a rien à voir avec la « liquidation du transfert », car cette dernière expression occulte le désir de l'analysant. La fin de l'analyse concerne donc le rapport de l'analysant à l'analyse et non pas à la personne de l'analyste. Elle est ce moment où « l'algorithme » du sujet supposé savoir, livre son secret d'être aussi l'algorithme de ce que Lacan appelle le « constituant ternaire de

15 J. LACAN, L'Acte psychanalytique, Séminaire 1968-1967.

la fonction analytique », ou encore l'objet qui obstrue la béance de la castration à savoir l'objet a, dont il appert alors que l'analyste n'était que le dépotoir. C'est ainsi que l'analyste se trouve frappé, par la grâce de l'analysant, d'un « dés-être », alors que l'analysant, lui, en reçoit une « destitution subjective » qui était déjà implicite dans la « première règle fondamentale¹⁶» .

La passe était censée recueillir les témoignages concernant les analyses didactiques. Elle devait en outre combler une lacune, celle des institutions analytiques qui ne prévoient pas de donner suite au désir de certains analysants qui à la fin de leur analyse souhaitent en parler à quelqu'un d'autre que leur analyste. Lorsque Lacan dit « *nous n'instituons que dans le fonctionnement* » et « *l'analyste ne s'autorise que de lui-même* », il bouleverse de fond en comble le rapport de l'institution à ses analystes. Ce n'est plus un rapport entre candidats et didacticiens, mais un rapport de témoignage qui s'effectue dans les deux sens. L'institution atteste que l'analyste apporte à sa formation des garanties suffisantes ; l'analyste instruit, de son propre mouvement, l'institution sur ce que son analyse était pour lui. L'axe demeure ainsi la question du désir de l'analyste, la fin de l'analyse consiste à répondre à la question du désir ; autrement, les associations protégeraient les analystes de la psychanalyse.

Le jury d'agrément de la passe a conclu négativement seulement dans deux cas, celui où le désir de témoigner faisait défaut et où ne subsistaient que les raisons pragmatiques de la candidature, et celui de candidats pour lesquels il ne subsistait aucun doute sur le fait qu'ils étaient devenus analystes par identification à leur analyste. Comme cette identification existait avant qu'ils ne commencent leur analyse, elle constituait de part en part une résistance. La passe a également révélé que le passage à l'exercice de l'analyse avant la fin de la didactique constitue toujours un *acting-out* où se signifie certes un désir, mais un désir qui se rapporte à un moment donné de l'analyse, sans rien éclairer de ce qui peut se produire à sa fin. Cet *acting-out* peut venir dans la foulée d'un travail analytique authentique.

16 Cité par M. SAFOUAN, *Jacques Lacan et le question de la formation des analystes*, op. cit., p.68

Conclusion

(43)Freud et Lacan nous ont formés à ceci que le discours de la raison n'a jamais fait progresser la cure, car la parole sensée, celle qui veut avoir un sens, n'opère pas ce qu'elle signifie. La parole efficace en psychanalyse, celle qui a valeur d'acte et non de sens, possède cette nature particulière qui la révèle soumise à la non-intentionnalité ; dans les conditions appropriée pour une telle écoute, une vérité se donne à entendre, la vérité du désir qui intéresse la « fin » de l'analyse. La formation des psychanalystes nécessite des institutions compatibles avec cette fonction de la parole et du langage ; c'est là que réside la difficulté, puisque toute institution passe par un discours intentionnel qui la fonde et dont la rationalité, d'ordre nécessairement consensuel, s'oppose à la parole toujours particulière. Mais, ce qu'une reprise de l'histoire enseigne, c'est qu'à cela s'est ajouté une valorisation sociale associée à la position du psychanalyste en fonction de sa place dans la hiérarchie (IPA) ou le gradus (EF) de l'institution, antinomie où la fonction du psychanalyste dans la cure – et son dés-être – se trouve en contradiction radicale avec sa position dans la société – celui d'un narcissisme irréductible.

Nous avons hérité de cette impasse, car même la passe instaurée par Lacan n'a pas pu réduire cet effet sur la subjectivité de la plus pure psychologie des masses. Il nous reste donc, car il est facile d'organiser une hiérarchie, à remettre l'accent sur la place sans cesse à restaurer de la parole et de la fonction de l'équivoque dont s'empare la créativité du langage et où s'épanouit le symbole. La parole efficace est celle qui vient rompre le discours intentionnel, celle qui choit, qui fait irruption, effraction. L'interprétation psychanalytique, inspirée de l'enseignement prédigéré de théories depuis longtemps assimilées par la culture, et contre lesquelles la culture se protège, reste sans effet ou plutôt elle recouvre d'un refoulement tout ce qu'elle dévoile à mesure de ce dévoilement même.

Concrètement, il appartient à l'Association de structurer la formation et de proposer un cadre où peuvent se travailler ces antinomies : respecter la singularité et la diversité des psychanalystes, tout en soutenant l'identité de ce qui se désigne comme la psychanalyse ; marquer des étapes dans la formation des psychanalystes, tout en maintenant la « frustration¹⁷» qui constitue la garantie de la poursuite du travail analytique pour l'analysant tout comme pour l'analyste.

La formation du psychanalyste passe par certaines conditions formelles bien connues, telles que l'analyse personnelle chez un analyste dont le mérite analytique

17 Le maintien d'une "frustration" dans la cure est, affirme Freud, le seul élément technique qui serait généralisable à toute pratique psychanalytique, in *La Technique psychanalytique*, Paris, PUF, 1985, pp. 61-71

est reconnu ; une ou plusieurs supervisions dans les conditions qui viennent d'être (44)citées ; une expérience réelle de ce qu'est la relation analytique où les enthousiasmes théoriques du candidat se trouvent confrontés à la clinique,

indépendamment du rapport de celui-ci pour la théorie ; la participation à des groupes de travail où le candidat expose sa singularité à l'épreuve de l'altérité ; l'écriture de textes – publiés ou non – qui permettent de réfléchir sur ce que représente l'interrogation théorique pour un candidat.

*

* *

- Etienne Oldenhove : *Pourrais-tu préciser le type de rapport à la vérité en psychanalyse, par opposition à ceux du dogme et de la croyance ?*

Dans le *dogme*, il n'y a pas de place pour une interrogation sur la vérité : « c'est vrai » parce que le dogme le dit. La vérité est ici unique ; elle est énoncée par une autorité extérieure et le sujet n'est qu'un appendice de cette énonciation qui lui a ravi son désir pour le lui restituer sous la seule forme autorisée.

Dans la *croyance*, le sujet est le centre de la démarche. En revanche, la vérité demeure quelque chose de fixe et d'unique.

Dans la *psychanalyse*, au contraire, le vrai est toujours neuf et la vérité est ce qui court après la vérité.

- Etienne Oldenhove : *Que signifie la « discrétion angoissante » de l'Autre ?*

Cette expression, qui est de Safouan, signifie que l'Autre « me veut quelque chose » mais que cela m'est signifié comme une énigme.

*

* *

- Martine Vermeulen : *Voici quelques réflexions qui me sont venues à la première lecture de ton texte.*

Si la situation de 23 a bien changé, il existe une inquiétude actuelle vis-à-vis de la résurgence possible d'un pouvoir fort, d'une hiérarchie organisée face à l'effritement des certitudes dans les organisations analytiques comme si cette situation pouvait être assimilée à une perte des valeurs analytiques.

Ton texte laisse plutôt entrevoir l'inverse.

Pour ma part je dirais qu'il n'est pas simple de s'autoriser comme analyste ce qui ne contredit en rien la difficulté de le rester devant chaque analysant.

La passe conçue comme un lieu où le futur analyste désire parler de ses questions implique-t-elle nécessairement une institutionnalisation de celle-ci ?

Le danger viendrait plutôt d'un désir de l'association d'uniformiser la formation selon un savoir de maîtrise (discours du Maître) ou selon un savoir de la science (discours de l'Université) alors que la psychanalyse se fonde sur un savoir inconscient qui ne s'apprend selon aucune formation.

Une trop grande idéalisation de la formation risque de nous pousser à évacuer la question de la passe.

Quand on lit le texte de Dominique Simoney, on reste sur la question de « comment se passer de la passe » ?

Si l'analyste du futur analyste a sa part de responsabilité, il ne faut tout de même pas oublier que c'est de l'intéressé lui-même que doit venir la garantie de son engagement et de son désir.

Une véritable formation est-elle concevable en psychanalyse si ce n'est par le travail de l'analyse en elle-même qui seule peut dégager le désir inconscient ?

Ne pourrait-on pas parler alors d'une formation inconsciente de l'analyste qui se déroule au sens d'une « formation de l'inconscient » ?